

SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le troisième jour du mois de juillet en l'an deux mille dix-huit, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 15 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Gesa Wehmeyer-Laplante
Jean-Pierre Ducruc
Michel Routhier
Jean Lecours
Guy Boucher
Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 5 citoyens.

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 05 juin 2018
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer et transfert(s) budgétaire(s)
 - Projet de servitude – Lot 3 590 631

Règlements d'emprunt numéros 536-2015, 547-2016 et 552-2016

 - Solde non utilisé

Règlement n° 579-2018 abrogeant le règlement n° 521-2013 (Traitement des élus municipaux)

 - Adoption

Projet de règlement n° 583-2018 abrogeant le règlement n° 478-2012 (centre multifonctionnel)

 - Adoption
 - Avis de motion

Projet de règlement n° 584-2018 ayant comme objet la création d'une réserve financière

 - Adoption
 - Avis de motion
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer

Modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A

 - Décompte progressif n° 3 (Le groupe Drumco Construction inc.)
- 5) Demande d'aide financière
 - Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix
- 6) Voirie
 - Rue Thibodeau
 - Honoraires professionnels n° 4 (EnGlobe Corp.)
 - Réfection rue Hamel
 - Honoraires professionnels n° 1 (GHD Consultants ltée)
 - Commission de toponymie
 - Modification à la verbalisation (rue des Saules)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

- 7) Hygiène du milieu
Assainissement des eaux usées
- Honoraires professionnels n° 5 (WSP Canada inc.)
- 8) Aménagement/urbanisme/développement
Comité consultatif d'urbanisme
- Dépôt du procès-verbal de la séance du 13 juin 2018
- Proposition de modifications au Règlement relatif au plan d'urbanisme n° 387-2007 et au Règlement de zonage n° 389-2007
Règlement n° 580-2018 aux fins de modifier le Règlement de construction n° 391-2007 (installation de pompe élévatoire dans certaines parties de la municipalité)
- Assemblée publique
- Adoption
Second projet de règlement n° 581-2018 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007 (projets intégrés)
- Assemblée publique
- Adoption
- Avis de motion
Règlement n° 582-2018 concernant la sécurité des piscines résidentielles (aux fins d'abroger le règlement n° 392-2007)
- Adoption
- 9) Loisirs et culture
Terrain de jeux
- Engagement d'une animatrice
Parc Gérard-Chabot
- Soumission(s) et octroi de contrat – Fontaine à boire
- 10) Varia
Programme Municipalité Amie Des Aînés
- Demande d'autorisation

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

175-2018

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

176-2018

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2018

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 05 juin 2018 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

177-2018

COMPTES À PAYER ET TRANSFERT(S) BUDGÉTAIRE(S)

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE JUIN 2018

SALAIRES BRUT DU 27 MAI 2018 AU 23 JUIN 2018	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	14 498.47
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, MÂCHOIRE DE VIE, PREMIERS RÉPONDANTS, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, COM. EMB., CONCIERGERIE, LOISIRS, T/JEUX, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	45 708.92
	AVANTAGES SOCIAUX	7 376.06
	SOUS-TOTAL	67 583.45

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE JUIN 2018

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	96 181.80
	TOTAL	163 765.25

COMPTES PAYÉS DE JUIN 2018- RATIFICATION

BUROPLUS ST-EX		4 265.57	
2302010726	IMM.-AMEUBL. EQUIP.-SECRETARIA	4 265.57	CLASSEUR ANTI-FEU
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		199.00	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	199.00	REMISE MAI 2018
COMITÉ DE LA ST-JEAN-BAPTISTE		2 000.00	
259001499	POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	2 000.00	LOCATION DE JEUX GONFLABLES
ÉQUIPEMENT MÉDICAL RIVE-NORD		135.27	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	135.27	GANTS PREMIERS RÉPONDANTS
FLEETCOR CANADA MASTERCARD		1 130.41	
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	119.50	ESSENCE SAVANA
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	63.25	DIESEL KUBOTA
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	30.01	ESSENCE VTT
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	60.00	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	121.00	ESSENCE SILVERADO
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	131.75	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	126.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	118.75	ESSENCE SAVANA
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	58.50	ESSENCE KUBOTA
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	24.00	ESSENCE VTT
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	118.10	ESSENCE SILVERADO
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	53.00	ESSENCE VTT
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	121.06	ESSENCE SILVERADO
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-14.51	ESCOMPTE
HYDRO-QUEBEC		3 692.49	
241501681	ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	80.80	SERVICE MI-MARS À MI-MAI 2018
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	152.16	SERVICE MAI 2018
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 317.62	SERVICE MAI 2018
241500681	ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	193.78	SERVICE MI-MARS À MI-MAI 2018
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 902.73	SERVICE MAI 2018
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	45.40	SERVICE MI-AVRIL À MI-JUIN 2018
HYDRO-QUEBEC		574.88	
2308011721	MOD.CONV SYSTEME RÉFRIGÉRATION	574.88	TRAVAUX SÉCURISATION PROJET DE RÉFRIGÉRATION
KATY ROY		150.00	
270150454	PERFECTIONNEMENT - TERR/JEUX	150.00	SECOURISME CAMP DE JOUR (LÉA SAINDON-BEAUDOIN, OPHÉLIE GRENIER, MYLÈNE BEAULIEU)
LES ENTREPRISES D. AUBIN & FILS		2 338.07	
270151522	ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC	142.52	PELOUSES 2018 1/5
241400522	ENTR. TERRAIN DEGRILLEUR	31.17	PELOUSES 2018 1/5
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	65.32	PELOUSES 2018 1/5
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	400.81	PELOUSES 2018 1/5
270151522	ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC	157.35	PELOUSES 2018 1/5
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	396.36	PELOUSES 2018 1/5
241200522	ENTR. TERRAIN USINE D'EAU	22.27	PELOUSES 2018 1/5
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	1 010.93	PELOUSES 2018 1/5
241301522	ENTR. TERRAIN STAT./POMPAGE	59.38	PELOUSES 2018 1/5
222001522	ENTRETIEN TERRAIN CASERNE	51.96	PELOUSES 2018 1/5
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		19 890.70	
233050443	NEIGE - CONTRAT RURAL	14 141.95	DÉNEIGEMENT 2017-2018 RUES SECTEUR RURAL 5/5 RETENUE NO 5 DÉFINITIVE
2304031721	RÉFECTION RUE DES CHUTES	5 748.75	
M.R.C. DE LOTBINIERE		30 665.01	
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 877.84	QUOTE-PART 2018 6/12
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	5 962.17	QUOTE-PART 2018 6/12
249000951	QUOTE-PART MRC-VID FOSSES SEPT	7 687.50	QUOTE-PART 2018 2/4
222001951	QUOTE-PART MRC - ADM.	3 340.50	QUOTE-PART 2018 2/4
270290951	QUOTE-PART MRC - AC.CULTURELLE	4 797.00	QUOTE-PART 2018 1/1
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		9 302.75	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	716.02	REMISE MAI 2018
5513825000	RQAP A PAYER	483.93	REMISE MAI 2018
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	866.76	REMISE MAI 2018
5513850000	R.R.Q. A PAYER	3 443.78	REMISE MAI 2018
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	150.00	REMISE MAI 2018
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	3 642.26	REMISE MAI 2018
MINISTRE DES FINANCES		130 590.00	
221000441	SERVICES - SURETE DU QUEBEC	130 590.00	SERVICE 2018 1/2
PAGENET		34.38	
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	34.38	SERVICE JUIN 2018
PITNEY BOWES CANADA		349.97	
213000517	LOCATION D'AMEUBLEMENT -ADM.	206.27	LOCATION BALANCE DU 01-06-2017 AU 31-05-2018
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	143.70	CARTOUCHE D'ENCRE

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

POSTES CANADA		351.43	
270291321	T. POSTES - ASS. (ALCS) OBNL	14.05	AVIS 258
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	28.14	AVIS 258
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	126.66	AVIS 258
241200321	TIMBRES POSTES - HYG. MILIEU	182.58	DÉPLIANT PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		1 299.81	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	11.56	CASQUE DE SOUDURE & PIÈCE POUR REMORQUE
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	20.29	ENTRETIEN CROIX LUMINEUSE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	18.35	PEINTURE POUR MARQUAGE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 215.14	ASPHALTE FROIDE
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	34.47	POUBELLE PARC JEAN-GUY-FOURNIER
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		4 167.25	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 115.93	REMISE MAI 2018
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	150.00	REMISE MAI 2018
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 901.32	REMISE MAI 2018
TELU COMMUNICATIONS INC.		733.11	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	2.26	SERVICE JUIN 2018
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.37	SERVICE JUIN 2018
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	72.96	SERVICE JUIN 2018
261000331	TELEPHONE-URBANISME	86.23	SERVICE JUIN 2018
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	217.56	SERVICE JUIN 2018
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	163.99	SERVICE JUIN 2018
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.37	SERVICE JUIN 2018
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	63.37	SERVICE JUIN 2018
VIDÉOTRON LTÉE		201.10	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	76.98	SERVICE JUILLET 2018
261000331	TELEPHONE-URBANISME	41.38	SERVICE JUILLET 2018
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	41.38	SERVICE JUILLET 2018
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	41.36	SERVICE JUILLET 2018

Total : 212 071.20

COMPTES À PAYER DE JUIN 2018

ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.		12 963.43	
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	10 663.93	FOURNITURE & INSTALLATION VARIATEUR DE VITESSE
241301521	ENT. & REP.- S/POMP. STE-CROIX	2 299.50	FOURNITURE & INSTALLATION VARIATEUR DE VITESSE
AMÉLIE HUOT		143.55	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	110.10	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	4.09	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	23.61	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	5.75	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
AREO-FEU LTEE		76.18	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	76.18	PIÈCES & ACCESSOIRES
ASCENSEURS THYSSENKRUPP (CANADA) LTÉE		855.41	
270121522	ENTRETIEN ASCENSEUR	855.41	ENTRETIEN ASCENSEUR JUILLET À SEPTEMBRE 2018
ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC		172.46	
270150454	PERFECTIONNEMENT - TERR/JEUX	172.46	ADHÉSION 2018
BETON LAURIER INC.		68.99	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	68.99	TRANSPORT REBUTS DE BÉTON
BIONEST		833.94	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	833.94	ENTRETIEN TERTIAIRE & DÉSINFECTION UV (16 CÔTE DES BOULEAUX, 43 CÔTE VERTE & 6710 MARIE-VICTORIN) (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
BUROPLUS ST-EX		276.21	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	276.21	PAPETERIE
CAM-TRAC BERNIERES INC.		1 329.11	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	1 329.11	FUSIBLE & ENTRETIEN 400 HRES KUBOTA
CARQUEST CANADA LTEE		55.14	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	27.57	GANTS
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	27.57	GANTS
CHRISTIANE COUTURE		179.05	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	127.50	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	5.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	46.55	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
COMPASS MINERALS CANADA CORP.		5 644.90	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	5 644.90	SEL POUR ADOUCISSEUR
CONSTRUCTION LEMAY INC.		1 552.16	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 552.16	ÉTENDRE PIERRE (ROUTE BONSECOURS)
DEL DEGAN, MASSÉ & ASSOCIÉS INC.		3 991.93	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	3 991.93	SERVICE D'URBANISME DU 01 AU 24 MAI 2018
DUBUC FRANCE		146.64	
213000310	DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H-V	146.64	FRAIS DE DÉPLACEMENT (CONGRÈS ADMQ)
ECO VERDURE		3 121.48	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	436.01	ENGRAIS GRANULAIRE TERRAIN SOCCER ÉCLAIRÉ 1/3
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	390.46	ENGRAIS GRANULAIRE TERRAIN MINI-SOCCER (2) 1/3
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	199.53	ENGRAIS GRANULAIRE TERRAIN BALLE-MOLLE 1/3
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	890.51	DÉCOMPACTION TERRAIN SOCCER ÉCLAIRÉ
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	407.50	DÉCOMPACTION TERRAIN BALLE-MOLLE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	797.47	DÉCOMPACTION TERRAIN MINI-SOCCER (2)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.		3 495.57	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	200.06	ENTRÉE D'EAU (RUE GARNEAU)
232060521	ENTR. /FOSSÉS & ACCOT. - RURAL	350.10	EMPIERREMENT 4e RANG ET FOSSÉ 2e RANG
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	300.09	BRIS D'AQUEDUC (RUE BOURQUE)
232060521	ENTR. /FOSSÉS & ACCOT. - RURAL	222.77	VALVE RUE PRINCIPALE, EMPIERREMENT 4e RANG ET 2e RANG & ASPHALTE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	801.96	VALVE RUE PRINCIPALE, EMPIERREMENT 4e RANG ET 2e RANG & ASPHALTE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	490.08	VALVE RUE PRINCIPALE, EMPIERREMENT 4e RANG ET 2e RANG & ASPHALTE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	155.22	RÉPARATION ENTRÉE D'EAU (RUE PRINCIPALE)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	775.23	VALVE RUE PRINCIPALE
2304090721	IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	200.06	ENSEIGNE DE BIENVENUE CÔTÉ SUD
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		24.00	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	24.00	AVIS DE MUTATION
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		19 295.60	
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	9 536.45	SERVICE MAI 2018
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	10 258.16	SERVICE MAI 2018
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	-499.01	CRÉDIT REDEVANCE À L'ENFOUISSEMENT
GROUPE CASTONGUAY INC.		2 242.13	
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	416.21	REMPLENER LUMIÈRE (RUE DE LA FALAISE)
2304080721	RESEAU D'ECLAIRAGE URBAIN	1 149.54	NOUVELLES LUMIÈRES CHEMIN DE L'AQUEDUC (2)
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	408.16	REMPLENER LUMIÈRE (RUE PRINCIPALE)
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	268.22	THERMOSTAT SALLE DE CONFÉRENCE
HÉLÈNE JOLICOEUR		13.75	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	13.75	SACS DE JARDIN
HYDRO-QUEBEC		3 777.10	
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	717.27	SERVICE MI-MAI À MI-JUIN 2018
241200681	ELECTRICITE UEAU POT. 786712	2 182.35	SERVICE MI-MAI À MI-JUIN 2018
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	340.13	SERVICE MI-AVRIL À MI-JUIN 2018
270121681	ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	135.64	SERVICE MI-AVRIL À MI-JUIN 2018
241400681	ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	401.71	SERVICE MI-AVRIL À MI-JUIN 2018
IMPRESSIONS MULTI-IMAGES		82.78	
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	82.78	TRANSFERT SUR PANNEAU DE PLASTIQUE
INTERFAS EN FIDUCIE		2 012.68	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 012.68	POLICE NO 48842 JUIN 2018
JOSIANNE TARDIF		310.28	
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	28.46	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
2308050725	MACH. OUTILL, EQUIP. LOISIRS	175.99	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	105.83	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
LA JARDINERIE F. FORTIER INC.		326.39	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	152.81	TERRE & PLANTES
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	173.58	PLANTES
LABORATOIRES ENVIRONEX		135.33	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	120.15	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	15.18	ANALYSE DES EAUX USÉES
LAROSE & FILS LTEE		431.26	
270150660	PROD. ENTRETIEN T/JEUX	228.06	PRODUITS D'ENTRETIEN
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	203.20	PRODUITS D'ENTRETIEN
LE LAURIER VERT INC.		373.67	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	373.67	NETTOYAGE DE TROTTOIRS
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		3 019.59	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	212.70	TERRE À PELOUSE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	735.56	TRANSPORT REBUTS D'ASPHALTE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	423.16	RÉSERVE DE PIERRE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	498.42	LOCATION PELLE
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	1 149.75	TRAVAUX AMÉNAGEMENT JARDIN DES TULIPES
LES ENTRETIENS LOTBIVERT ENR.		1 224.48	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	390.91	ARRACHER VÉGÉTAUX, EXCAVER & REPLACER BORDURE
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	833.57	PELOUSE
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		8 966.34	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	7 223.31	BALAYER LES RUES
2304090721	IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	1 710.26	AMÉNAGEMENT ENSEIGNE DE BIENVENUE CÔTÉ SUD
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	32.77	TRANSPORT REBUTS DE BÉTON
LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE LOTBINIÈRE		712.85	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	712.85	BRIS D'AQUEDUC (RUE PRINCIPALE)
LOCATION D'EQUIPEMENT LPL INC.		252.95	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	252.95	LOCATION NACELLE (ÉTRIER FILET DE BALLE)
MÉTALLURGIE LAURIER INC.		87.38	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	87.38	RÉPARATION PRISE D'EAU NON POTABLE
MEUNERIE GERARD SOUCY INC.		217.89	
2304090721	IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	109.81	SEMENCE ENSEIGNE DE BIENVENUE CÔTÉ SUD
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	108.08	CORDE & BARILS (4)
MILLOT, STEPHANE		1 274.26	
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	1 144.00	ABRI PARC JEAN-GUY-FOURNIER
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	114.96	TABLE À SOUDER
232000310	FRAIS DE DÉPLACEMENT - VOIRIE	15.30	FRAIS DE DÉPLACEMENT JUIN 2018
MINISTRE DES FINANCES		85.03	
270121522	ENTRETIEN ASCENSEUR	85.03	FRAIS ANNUELS ASCENSEUR
NORA BYRNE		356.25	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	356.25	COURS DE YOGA RETRAITÉ 2/2
NUANCE PHOTOGRAPHIE		339.18	
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	339.18	MOSAÏQUE 2018

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE		5 639.75	
252000970	PART. DEFICIT O.M.H. (10%)	3 924.75	QUOTE-PART DÉFICIT 2018 3/4
252000970	PART. DEFICIT O.M.H. (10%)	1 548.00	QUOTE-PART DÉFICIT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018 2/3
252000970	PART. DEFICIT O.M.H. (10%)	167.00	QUOTE-PART DÉFICIT BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018 1/2
ORDINATEUR MERCIER 2001 INC.		89.99	
211000527	ENT ET RÉP-AMEUBLEMENT CONSEIL	89.99	SOURIS POUR PORTABLE (3)
PAGES JAUNES		130.72	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	130.72	SERVICE JUIN 2018
PEINTURE LIGNES PLUS		2 017.81	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	776.08	TRAVERSE DE PIÉTONS ET STATIONNEMENT INTERDIT
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	1 109.51	TRAVERSE DE PIÉTONS ET STATIONNEMENT INTERDIT
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	132.22	TRAVERSE DE PIÉTONS ET STATIONNEMENT INTERDIT
PHARMACIE STE-CROIX INC.		155.17	
270150670	PAPETERIE - LOISIRS	6.89	PAPIER
270150670	PAPETERIE - LOISIRS	148.28	CARTOUCHES (3)
PITNEYWORKS		1 149.75	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	1 149.75	RECHARGE TIMBRES
POGZ INC.		24.43	
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	24.43	ENTRETIEN SITE INTERNET (AJOUT SECTIONS)
PRODUITS CHIMIQUES CCC LTEE		4 763.79	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	4 401.39	PERMANGANATE & BISULPHITE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	-333.43	CRÉDIT BARILS & PALETTE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	730.32	BISULPHITE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	-34.49	CRÉDIT PALETTE
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		1 373.25	
2304090721	IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	759.44	AMÉNAGEMENT ENSEIGNE DE BIENVENUE CÔTÉ SUD
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	55.05	PEINTURE À MARQUAGE
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	105.38	CORDE (1), FERMOIRS (2), CROCHETS (8) & TENDEURS (6)
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	22.77	VIS, SERRE-CÂBLES (15) & CÂBLE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	14.03	MEULES (5)
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	79.22	BOIS & VIS BOÎTES À LIVRES
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	5.26	PILE
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	33.28	BASES À POTEAUX (2) & SCELLANT BOÎTES À LIVRES
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	96.09	ACRYLIQUE, BOIS, CHARNIÈRES (2), POIGNÉES (2), PLAQUES (2) & VIS BOÎTES À LIVRES
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	7.63	AMÉNAGEMENT JARDIN DES TULIPES
2304090721	IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	66.69	MURET ENSEIGNE DE BIENVENUE CÔTÉ SUD
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	12.81	BOIS BOÎTES À LIVRES
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	20.67	TIRE-FOND
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	14.92	RUBAN À MESURER
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	23.77	MEULES À COUPER (2)
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	23.49	NETTOYANT DÉROUILLEUR (1), PINCEAUX (2) & TISSU À SABLER (1)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	13.75	GRATTOIRS À BOIS (2)
270170690	BIENS NON DURABLES (ST-JEAN)	10.33	RUBAN POUR FÊTE NATIONALE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	-1.61	CRÉDIT GRATTOIRS ET COUTEAU
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	10.28	MARTEAU
RAY-CAR		1 258.99	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	217.19	RÉSERVE DE PIERRE
232060521	ENTR. /FOSSÉS & ACCOT. - RURAL	226.63	FOSSÉ 2e ET 4e RANG
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	815.17	RÉSERVE DE PIERRE
REAL HUOT INC.		3 466.20	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	143.72	INVENTAIRE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	3 322.48	PIÈCES RÉPARATION BRIS D'AQUEDUC (RUE DU BATEAU)
SANI-JOHN INC.		68.97	
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	68.97	TOILETTE RENVERSÉE
SERRES LAMBERT ENR.		4 363.49	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	575.37	FLEURS
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	434.72	FLEURS
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	441.65	FLEURS
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	2 911.75	FLEURS
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		86.24	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	33.30	EAU
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	49.95	EAU
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	2.99	CRÈME À CAFÉ
TECHNO PIEUX BOIS-FRANCS INC.		1 264.73	
2304090721	IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	632.37	PIEUX POUR ENSEIGNE HALTE DE VR
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	632.36	PIEUX POUR ENSEIGNES JEUX D'EAU ET EXERCISEURS
TELLUS COMMUNICATIONS INC.		149.57	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	149.57	SERVICE JUIN 2018
TELLUS MOBILITE		316.55	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.52	SERVICE JUIN 2018
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	81.54	SERVICE JUIN 2018
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	59.91	SERVICE JUIN 2018
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	23.00	SERVICE JUIN 2018
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	23.53	SERVICE JUIN 2018
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	23.52	SERVICE JUIN 2018
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	81.53	SERVICE JUIN 2018

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

ATTENDU QUE tous les honoraires et les frais pour la préparation et la publication de l'acte de servitude et de cession de même que toutes autres dépenses, quelles qu'elles soient sont à la charge de Ferme Descam inc;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement :

QUE le préambule fait partie intégrante de la résolution.

QUE le conseil municipal autorise l'établissement d'une servitude sur le lot 3 856 217 du cadastre du Québec, circonscription foncière du Québec, afin de permettre l'utilisation, le remplacement ou l'entretien d'une conduite d'amenée d'eaux usées.

QUE le conseil municipal autorise Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer l'acte de servitude.

QUE le tout est sans frais, honoraires, indemnités ou redevances quelconques pour la Municipalité de Sainte-Croix.

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 536-2015, 547-2016 ET 552-2016

179-2018

SOLDE NON UTILISÉ

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU QU'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du ministère;

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Sainte-Croix modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

QUE la municipalité de Sainte-Croix informe le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

QUE la municipalité de Sainte-Croix demande au ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaux mentionnés à l'annexe.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

N° du règlement	Dépense prévue au règlement	Emprunt prévu au règlement	Nouveau montant de la dépense*	Nouveau montant de l'emprunt	Appropriation		Promoteurs	Paiement comptant	Solde Résiduaire à annuler
					Fonds général	Subvention			
536-2015	608 457 \$	608 457 \$	521 705 \$	406 000 \$		96 460 \$		19 245 \$	202 457 \$
547-2016	973 492 \$	973 492 \$	634 029 \$	622 900 \$	11 129 \$				350 592 \$
552-2016	389 455 \$	389 455 \$	398 979 \$	389 400 \$	9 579 \$				55 \$

RÈGLEMENT N° 579-2018 ABROGEANT LE RÈGLEMENT N° 521-2013 (TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX)

180-2018

ADOPTION

ATTENDU QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

ATTENDU QUE la municipalité est déjà régie par le règlement relatif au traitement des élus municipaux portant le numéro 521-2013 et qu'il est maintenant nécessaire de le remplacer par un nouveau règlement correspondant à l'administration présente;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le cinquième jour du mois de juin 2018 le projet de règlement numéro 579-2018;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné lors de la séance ordinaire du 05 juin 2018;

ATTENDU QU'un avis public du présent règlement a été donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière en vertu de l'article 9 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le 08 juin 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR : Guy Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement numéro 579-2018 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

QUE le règlement numéro 579-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 579-2018 entrera en vigueur conformément à la loi

PROJET DE RÈGLEMENT N° 583-2018 ABROGEANT LE RÈGLEMENT N° 478-2012 (CENTRE MULTIFONCTIONNEL)

181-2018

ADOPTION

Le maire dépose le projet de règlement suivant :

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement numéro 478-2012 fut adopté le 03^e jour du mois d'avril 2012 concernant des travaux de construction d'un centre multifonctionnel au coût estimé de 3 027 418 \$ et fut soumis à l'approbation des personnes habiles à voter et au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement numéro 498-2012 fut adopté le 24^e jour du mois de septembre 2012 aux fins de modifier le Règlement numéro 478-2012 concernant des travaux de construction d'un centre multifonctionnel au coût estimé de 2 098 853 \$ (diminution de l'emprunt de 928 565 \$) et fut soumis à l'approbation des personnes habiles à voter mais n'a pas été soumis à l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QUE lors de la tenue du registre du Règlement numéro 498-2012 le 02 octobre 2012, ce dernier est non réputé approuvé par les personnes habiles à voter tenant compte du nombre de signatures reçu;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil tenue le 06 novembre 2012 le Règlement numéro 498-2012 a été retiré par la résolution numéro 352-2012;

ATTENDU QUE le Règlement numéro 478-2012 n'a donc jamais été abrogé et qu'il est requis de mettre à jour le registre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QUE les travaux de construction d'un Pavillon de services des loisirs ont finalement été réalisés en 2017 dans le cadre du projet d'aménagement du parc Jean-Guy-Fournier (phase 1) et financés à même le règlement d'emprunt numéro 536-2015 adopté le 07 avril 2015;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Gesa Wehmeyer-Laplante

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent projet de règlement numéro 583-2018 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

QUE le projet de règlement numéro 583-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 583-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 583-2018 aux fins d'abroger le règlement d'emprunt numéro 478-2012 concernant des travaux de construction d'un centre multifonctionnel au coût estimé de 3 027 418 \$ afin de mettre à jour le registre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

PROJET DE RÈGLEMENT N^O 584-2018 AYANT COMME OBJET LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

182-2018

ADOPTION

Le maire dépose le projet de règlement suivant :

ATTENDU QU'il est de l'intention de la municipalité de Sainte-Croix, de créer, au profit de l'ensemble de son territoire, une réserve financière pour financer les dépenses de réfection de voirie;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Jean Lecours

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent projet de règlement numéro 584-2018 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

QUE le projet de règlement numéro 584-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 584-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 584-2018 ayant comme objet la création d'une réserve financière.

Le conseil décrète la création d'une réserve financière pour le financement des dépenses de réfection de voirie suivante :

- Réfection des rangs de la municipalité

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

183-2018

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE JUIN 2018

SALAIRES BRUT DU 27 MAI 2018 AU 23 JUIN 2018	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	3 438.95
	AVANTAGES SOCIAUX	889.51
	SOUS-TOTAL	4 328.46

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE JUIN 2018

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	5.95
	TOTAL	4 334.41

COMPTES PAYÉS DE JUIN 2018 – RATIFICATION

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	55.00	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	55.00	REMISE MAI 2018
HYDRO-QUEBEC	8 549.51	
270181681 ELECTRICITE - GLACE 846563	8 549.51	SERVICE MARS À MI-AVRIL 2018
INTERFAS EN FIDUCIE	891.66	
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	891.66	POLICE NO 48842 JUIN 2018
LES ENTREPRISES D. AUBIN ET FILS	124.69	
270161522 ENTR. & REPARATION- TERRAIN	124.69	PELOUSES 2018 1/5
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	1 202.14	
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	484.02	REMISE MAI 2018
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	10.00	REMISE MAI 2018
5513820000 RQAP A PAYER	57.82	REMISE MAI 2018
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	112.78	REMISE MAI 2018
5513850000 R.R.Q. A PAYER	459.56	REMISE MAI 2018
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	77.96	REMISE MAI 2018
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC	225.75	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	56.33	PEINTURE SALLE DES COMPRESSEURS
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	3.89	PEINTURE SALLE DES COMPRESSEURS
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	110.35	PEINTURE SALLE DES COMPRESSEURS
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	55.18	PEINTURE SALLE DES COMPRESSEURS
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	506.35	
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	359.17	REMISE MAI 2018
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	137.18	REMISE MAI 2018
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	10.00	REMISE MAI 2018
TELUS COMMUNICATIONS INC.	355.74	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	355.74	SERVICE JUIN 2018
Total : 11 910.84		

COMPTES À PAYER DE JUIN 2018

BUROPLUS ST-EX	97.62	
270148670 PAPETERIE, FOURN. & IMPR. LIVRE	97.62	TAMPON AUTO- ENCREUR (3)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

HYDRO-QUÉBEC		1 699.64	
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	1 699.64	SERVICE MI-MAI À MI-JUIN 2018
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX		17 571.02	
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	286.02	ORDURES AVRIL 2018
270145421	ASSURANCES	17 285.00	ASSURANCE MMQ 2018
	TOTAL :	19 368.28	

MODIFICATION ET CONVERSION DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DU GAZ R-22 AU GAZ R-513A

184-2018 DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 3 (LE GROUPE DRUMCO CONSTRUCTION INC.)

ATTENDU la résolution numéro 063-2018;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de payer à Le Groupe Drumco Construction inc., la somme de 282 942,20 \$ relativement aux travaux de modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A selon la recommandation de Norda Stelo inc. datée du 18 juin 2018.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

185-2018 ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE DE SAINTE-CROIX

ATTENDU QUE l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix est un organisme à but non lucratif lequel a été créé d'origine selon la volonté de la municipalité de Sainte-Croix;

ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales nous permet de fournir une aide financière à un tel organisme dans la poursuite de ses objectifs de loisirs et de culture;

ATTENDU QUE l'association a besoin d'une aide financière afin d'assurer la continuité des diverses activités;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de verser à l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix une somme de 3 500 \$ à titre d'appui financier pour l'année 2018.

VOIRIE

RUE THIBODEAU

186-2018 HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 4 (ENGLOBE CORP.)

ATTENDU la résolution numéro 166-2017;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à EnGlobe Corp. la somme de 1 264,73 \$ concernant la réalisation d'études géotechnique et environnementale au projet de la rue Thibodeau, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 900244238 datée du 30 novembre 2017.

RÉFECTION RUE HAMEL

187-2018 HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (GHD CONSULTANT LTÉE)

ATTENDU la résolution numéro 098-2018;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de payer à GHD Consultants ltée la somme de 7 875,79 \$ pour la réalisation d'une étude géotechnique concernant le projet de réfection de la rue Hamel, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 345781 datée du 23 mai 2018.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

COMMISSION DE TOPONYMIE

188-2018

MODIFICATION À LA VERBALISATION (RUE DES SAULES)

ATTENDU la demande datée du 04 juin 2018 de monsieur Mario Lemay, résidant au 6242 rue des Saules, afin de modifier le nom de la rue des Saules pour la continuité de la rue Legendre;

ATTENDU QU'une seule propriété est sise dans cette rue;

ATTENDU QUE le conseil juge requis de procéder à la modification demandée;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de modifier le nom de la rue des Saules pour celui de la rue Legendre.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la Commission de toponymie pour officialisation.

HYGIÈNE DU MILIEU

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

189-2018

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^o 5 (WSP CANADA INC.)

ATTENDU la résolution numéro 238-2015;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à WSP Canada inc. la somme de 8 680,61 \$ concernant la réalisation d'une étude de la caractérisation biologique des terrains (sites 1 et 2) situés en zone agricole de la municipalité au projet d'assainissement des eaux usées, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 0733627 datée du 11 avril 2018.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 JUIN 2018

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 13 juin 2018.

190-2018

PROPOSITION DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME N^o 387-2007 ET AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 389-2007

ATTENDU la proposition du comité consultatif d'urbanisme (CCU) d'apporter la modification suivante au règlement relatif au plan d'urbanisme n^o 387-2007 :

- Agrandir la grande affectation M-2 à même la grande affectation RA-6;

ATTENDU la proposition du CCU d'apporter la modification suivante au règlement de zonage n^o 389-2007 :

- Agrandir la zone 13-CH à même la zone 17-H;

ATTENDU la proposition du CCU à l'effet d'interdire le stationnement des véhicules lourds dans la zone 13-CH;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter les modifications demandées, selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

RÈGLEMENT N^o 580-2018 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N^o 391-2007 (INSTALLATION DE POMPE ÉLÉVATOIRE DANS CERTAINES PARTIES DE LA MUNICIPALITÉ)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Assemblée publique tenue par le maire sur le règlement numéro 580-2018. Monsieur Jacques Gauthier explique le projet.

191-2018

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de construction portant le numéro 391-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier le règlement numéro 391-2007 de façon à :

- Ajouter l'article 3.6 nommé « Pompe élévatoire »;
- Ajouter en annexe le plan nommé « Parties de la municipalité où l'installation d'une pompe élévatoire est exigée ».

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le cinquième jour du mois de juin 2018, le projet de règlement numéro 580-2018 et qu'il ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le cinquième jour du mois de juin 2018 relativement à ce règlement;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le troisième jour de juillet 2018 sur le projet de règlement numéro 580-2018 portant sur les sujets mentionnés en titre;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL est ordonné et statué par ce règlement de ce conseil portant le numéro 580-2018 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

QUE le règlement numéro 580-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 580-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N^o 581-2018 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 389-2007 (PROJETS INTÉGRÉS)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Assemblée publique tenue par le maire sur le second projet de règlement numéro 581-2018. Monsieur Jacques Gauthier explique le projet.

192-2018

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 389-2007 de façon à :

- Modifier le chapitre I portant sur les dispositions déclaratoires interprétatives
- Ajouter l'article 18.7 nommé « Projet intégré » dans le chapitre XVIII : Normes relatives à certains usages et constructions
- Modifier l'article 6.1.5 « Nombre de bâtiments principaux par terrain » dans le Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Modifier l'article 6.1.6 « Les bâtiments principaux et la ligne de rue » du Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Modifier l'article 6.2.1.2 « Implantation entre 2 bâtiments principaux existant » du Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Ajouter « Projet intégré » dans la colonne « Usage spécifiquement autorisé » de la grille des spécifications pour la zone 19-H

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le cinquième jour du mois de juin 2018, le projet de règlement numéro 581-2018 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le troisième jour de juillet 2018 sur le projet de règlement numéro 581-2018 portant sur les sujets mentionnés en titre;

IL EST PROPOSÉ PAR : Guy Boucher

APPUYÉ PAR : Jean Lecours

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL est ordonné et statué par ce second projet de règlement de ce conseil portant le numéro 581-2018 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

QUE le second projet de règlement numéro 581-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le second projet de règlement numéro 581-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 581-2018.

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À :

- Modifier le chapitre I portant sur les dispositions déclaratoires interprétatives
- Ajouter l'article 18.7 nommé « Projet intégré » dans le chapitre XVIII : Normes relatives à certains usages et constructions
- Modifier l'article 6.1.5 « Nombre de bâtiments principaux par terrain » dans le Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Modifier l'article 6.1.6 « Les bâtiments principaux et la ligne de rue » du Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Modifier l'article 6.2.1.2 « Implantation entre 2 bâtiments principaux existant » du Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Ajouter « Projet intégré » dans la colonne « Usage spécifiquement autorisé » de la grille des spécifications pour la zone 19-H

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

RÈGLEMENT N^o 582-2018 CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDEN- TIELLES (AUX FINS D'ABROGER LE RÈGLEMENT N^o 392-2007)

193-2018

ADOPTION

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté lors de la séance du conseil du cinquième jour du mois de juin 2007 le règlement 392-2007 intitulé « Règlement sur l'aménagement des piscines privées en matière de sécurité »;

ATTENDU QUE le 7 juillet 2010 le Gouvernement du Québec décrétait le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge nécessaire d'abroger et de remplacer le règlement numéro 392-2007 intitulé « Règlement sur l'aménagement des piscines privées en matière de sécurité » pour s'assurer du respect des normes édictées au règlement du gouvernement du Québec sur la sécurité des piscines résidentielles;

ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales accorde le pouvoir aux municipalités d'adopter un règlement portant sur la sécurité;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le cinquième jour du mois de juin 2018, le projet de règlement numéro 582-2018;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le cinquième jour du mois de juin 2018 relativement à ce règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Carmen Demers

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL est ordonné et statué par ce règlement de ce conseil portant le numéro 582-2018 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

QUE le règlement numéro 582-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 582-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

LOISIRS ET CULTURE

TERRAIN DE JEUX

194-2018

ENGAGEMENT D'UNE ANIMATRICE

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'engager la personne suivante à titre d'animatrice du terrain de jeux 2018 sous la supervision de la directrice des loisirs et de la culture :

➤ Mme Mylène Beaulieu

Durée de l'emploi : Du 25 juin au 10 août 2018 (7 semaines X ± 35 heures / moyenne / semaine), en sus de toutes autres formations et préparations d'activités.

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

PARC GÉRARD-CHABOT

195-2018

SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT – FONTAINE À BOIRE

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

Une (1) soumission reçue :	Fontaine à boire	Option (sortie boyau d'arrosage)
➤ Tessier Récréo-Parc inc.	5 221,01 \$	± 919,80 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat d'achat à Tessier Récréo-Parc inc. pour le prix de 5 221,01 \$, taxes incluses, pour l'achat d'une fontaine à boire avec l'option d'une sortie pour boyau d'arrosage au prix de ± 919,80 \$, taxes incluses, pour un total de 6 140,81 \$ pour le parc Gérard-Chabot selon la soumission présentée.

VARIA

PROGRAMME MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

196-2018

DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU le succès des activités organisées par le comité de pilotage local du programme Municipalité Amie Des Aînés (MADA) pour les personnes intéressées et les familles;

ATTENDU QUE le Club FADOQ Les Joyeux Pionniers de Sainte-Croix ont acquis de nouveaux terrains de pétanque intérieure et plusieurs jeux de table grâce à une généreuse subvention du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés;

ATTENDU QUE le comité souhaite poursuivre les activités et utiliser la salle Robert-Daigle gratuitement pour tenir ces activités les lundis et jeudis de 13h30 à 16h00 heures, du 10 septembre 2018 au 16 mai 2019;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation de la salle Robert-Daigle pour la tenue des activités.

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006

- Remerciement pour les nouvelles enseignes de rues.
- Information concernant le nettoyage des rivières.
- Information concernant la collecte des ordures.
- Information concernant l'éclairage de rues.
- Information concernant l'entretien des rues.

197-2018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 12 heures.

Jacques Gauthier
Maire

France Dubuc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

